



**Service correctionnel
Canada**

**Correctional Service
Canada**

Région du Québec

Quebec Region

Administration régionale
4, Place Laval, suite 400
Laval (Québec) H7N 5Y3

Regional Head Quarter
4, Laval Place, Suite 400
Laval (Quebec) H7N 5Y3

Laval, 8 avril 2020

*Me Sylvie Bordelais
Édifice Le Cherrier
1030, rue Cherrier, bureau 403
Montréal, Québec
H2L 1H9*

Bordelais.avocat@bellnet.ca

OBJET : Demande de sortie anticipée COVID-19 / Dossier à la santé précaire COVID-19

Tout d'abord, j'aimerais vous informer que j'ai été déléguée par Mme Alessandria Page, sous-commissaire de la région du Québec afin de répondre à votre demande. Cette lettre fait suite à vos correspondances datées du 2 avril 2020, adressées à Mme Massicotte, Mme Thibault, M. Lalande, M. Anctil, M. Pilon et Mme Campeau. Vous demandez des informations sur les mesures prises par le SCC en lien avec les commentaires du Ministre de la sécurité publique, M. Blair, au sujet de possibles libérations anticipées et en lien avec des dossiers de clients dont la santé est considérée précaire.

Le Service correctionnel du Canada (SCC) s'est engagé à protéger la sécurité du personnel, des détenus et du public dans toutes ses opérations. Pendant ce temps, nous continuons à effectuer des travaux essentiels pour maintenir la sécurité publique. Tout en participant à part entière à l'effort de santé publique pancanadien de lutte contre COVID-19, le SCC continue de s'acquitter de ses obligations en matière de soins et de garde des détenus afin de les préparer à une libération en toute sécurité dans la collectivité.

Nous travaillons en étroite collaboration avec la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) pour examiner toutes les options concernant la libération en toute sécurité des délinquants dans la collectivité. En vertu de la loi, la décision de libération conditionnelle des détenus incombe à la CLCC. Le SCC procède actuellement à une analyse de dossiers de délinquant(e)s afin de pouvoir formuler des recommandations à la CLCC, s'il y a lieu. L'évaluation du risque demeure l'élément centrale de nos évaluations.

Annie Lafontaine
Administratrice régionale, Communication et services à la haute direction

Cc : Sous-commissaire régionale, Région du Québec
Directrice régionale, services de santé
Directrice, établissement CFF
Directeur, établissement Archambault
Directeur, établissement Cowansville
Directeur, établissement Drummond
Directrice, établissement CRR